

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11706

présenté par

Mme D'Intorni, M. Neuder, Mme Tabarot, Mme Corneloup, Mme Louwagie, M. Seitlinger,
M. Kamardine et M. Meyer Habib

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.